

premier feuillet
A. G.



Comporte une table alphabétique en fin d'année

REGISTRE

Contenant *Dix huit* — feuillets, cotés et paraphés par
nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de
Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur,
destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCES** de
la Commune de *Griffardou*,
pendant le cours de
l'année 1858.

A Meaux, le *cinq* - Décembre mil huit cent cinquante-sept.

J. Moielat
J.S.

N° 1^{er}

Acte De
Récès
de
Marie Madeleine
Bélaïde
Marin.

Le quinze juin, an Cinquante-huit,
Le Président feuillet, dix heures du Matin; par
deux deux Nautes Adolphe Delignière, Maire et
officier public de l'état civil de la Commune de
Griffardou; son Compagnon Les Vieux Michel
Adolphe Prosper Tourcin, âgé de Cinquante ans,
Quilleu d'habits, et Jean Baptiste Amable
Vasse, âgé de Cinquante trois ans; Cultivateur,
deux témoins majeurs Demeurant à Griffardou,
en quendres de la Défunte ci-après nommée;

Lesquels nous ont déclaré que la nommée
 Marie-Madeleine Adélaïde Marin,
 âgée de quatre-vingt ans trois mois,
 sans profession, née à Villers-Cauchy
 le 25 Juillet et Marie Denourant à
 Grilbardon, fille des défunts Jean-Louis
 Marin, et de Marie-Paume Baudouin,
 le veuve de Jean-Baptiste Desmoulins;
 en décès dans Grilbardon, au domicile
 du sieur Michel Adolphe Prosper Fourcier,
 son gendre, premier témoin ci-dessus nommé,
 chez lequel elle vivait à pension alimentaire,
 depuis trois à six heures du matin; et
 après nous être assurés du décès avoué
 dès le présent acte, que les déclarantes
 ont signé avec nous, après lecture faite,



Denourant à Grilbardon avec son mari,
 Lesdites déclaration et présentation faites en
 présence des seurs Louis-Nicolas Baudouin,
 âgé de soixante ans, M. auvernier, père du
 déclarant; et Jean-Nicolas Baudouin, âgé
 de trente-deux ans, aussi M. auvernier, frère
 du déclarant, et tous deux témoins majeurs
 Denourant à Grilbardon; et au lendemain
 du décès, premiers témoins ci-dessus nommés,
 signé avec nous le présent acte de naissance,
 après lecture faite, le sieur Jean-Nicolas
 Baudouin, second témoin ci-dessus nommé,
 nous a déclaré ne savoir signer si.

Jean-Baptiste Baudouin
 L. B. Baudouin

T. Denourier

N° 3.

Acte de Décès
 De
 André Malingre.

N° 2.
 Acte de Naissance
 De
 Mélanie Sophie
 Baudouin.
 Approuvé le 20 Mars
 1701, et au présent acte.
 J. B. Baudouin
 L. B. Baudouin
 T. Denourier

Mil huit cent cinquante-huit,
 le dix février, aux heures du matin, par
 devant nous Adolphe Delignières, Maire
 et officier public de l'état civil de la Commune
 de Grilbardon; son comparses les seurs
 Françoise Rose Frère, âgée de vingt-cinq ans,
 M. auvernier, et Charles Hippolyte Dubois,
 âgé de trente-neuf ans, marchand épicer,
 tous deux témoins majeurs Denourant à Grilbardon
 le premier février, et le second proche voisins
 du défunt, et après nous avoir déclaré que la nommée André Malingre,
 âgée de quarante-six ans, Denourant, née à
 Vinautes, Canton de Daumartin-en-Gâtine,
 Seine-et-Marne, Denourant à Grilbardon;
 fille de André Malingre, âgée de soixante
 et deux ans, Berger, Denourant à Nouans,
 Canton de Daumartin-en-Gâtine, Seine-et-Marne,

ex de Pauline Verigny, âgée de Soixante
Six ans, sans Profession, veuve, ensemble avec ses
deux sœurs : en l'époque de Rose Valentine
Frère, âgée de trente-neuf ans, sans Profession,
veuve, ensemble avec Charles Dubois, avec son
mari ; ces déclarés au même lieu, en son domicile,
aujourd'hui à deux heures du Matin ; et
après nous être assis du Déjeuner, avons dressé
Le présent acte, que les déclarants ont signé
avec nous, après Lecture faite.

Dubois

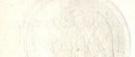
frère Verigny

N^o 4.

Acte de Naissance
de
Smile Victor
Dubois.

Peu nul hui eut Cinquante huit, Le
quinze février, Six heures du Soir, par nous
Messieurs Adolphe Delignières, Maire et officier public
de l'état civil de la Commune de Trillardon, et
Compteur le sieur Charles Hippolyte Dubois, âgé
de trente-neuf ans, Marchand d'épicerie, demeurant
à Trillardon ; Léquel nous a déclaré que le jour hui
à trois heures du Soir, il lui est venu en son Comptoir
un enfant qu'il nous présente, et que nous
reconnaissons être du sexe Masculin, et auquel
il a donné les Prénoms de Smile Victor,
Léquel enfant il a eu de son épouse, Mme Marie
et Victoire Léveillé Vermille, âgée de trente
quatre ans, veuve, demeurant à Trillardon,
avec son mari ; Lesdites présentation et
Déclaration, nous ont été faites en présence des
messieurs Firmin Alexandre Paudessal, âgé
de trente-huit ans, Justicier, Couer Gérard
de Déclaration, et Auguste Sidoire Garniguy
âgé de vingt-neuf ans, Boulanger, proche
voisin du déclarant, et tous deux
démunis majeurs demeurant à Trillardon,

N^o 5.



Acte de
Naissance
de
Smile Louise
Alexandrine
Favre.

Lesquels ont ainsi que le père de l'enfant
Compteur en déclarant, signé avec nous
Le présent acte de Naissance, après
Lecture faite.

Trillardon

A. J. Garniguy
Dubois
L. Delignières

Paru

Le hui eut Cinquante huit, Le
vingt quatre février, quatre heures du Soir ;
est venu nous Adolphe Delignières, Maire
et officier public de l'état civil de la Commune
de Trillardon, et Compteur le sieur Dominique
Favre, âgé de trente-trois ans, Marouret, demeurant
à Trillardon ; Léquel nous a déclaré que
le jour hui à Cinq heures du Matin, il lui en
voie en son domicile une enfant qu'il nous
présente, et que nous reconnaissions être du
sexe féminin, et à l'appeler il a donné
les Prénoms de Aimée Louise Alexandrine,
laquelle enfant il a en son état légitime mariage
avec Rosalie Aimée Duru, âgée de
vingt-neuf ans et demi, sans profession, demeurant
aussi Trillardon avec son mari ; Lesdites
présentation et déclaration nous ont été faites en
présence des messieurs Auguste Garniguy,
âgé de vingt-neuf ans, Boulanger, et Michel
Adolphe Grosjean Fourcier, âgé de Cinquante
ans, Caillier d'habitat, sans poste ou
maisons demeurant à Trillardon, et proches
voisins du déclarant ; Lesquels ont ainsi que
le père de l'enfant Compteur en déclarant,
signé avec nous Le présent acte de Naissance
après Lecture faite.

A. Garniguy L. Delignières

N^o 6.

Acte de Décès
de
Françoise Marquette
Lefebvre.
Mme Bonhomme.

Lau mil huit cent Cinquante Neuf, le Vingt quatre Mars Sept Heures Du Matin; par devant nous Adolphe Delignier, Maire en officier public de l'état civil de la Commune de Villardon; Mme Léonard les Sieurs Félix Léonard Désiré, âgé de Cinquante Sept ans, Mourvrier, et Jean Louis Gastien, âgé de quarante un ans, Charon, tous deux témoins majeurs demeurant à Villardon; et proches voisins de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que la nommée Françoise Marquette Lefebvre, âgée de quarante Vingt Neuf ans, Mourvrière, née à Lessay, Cordon de Cracy, Seine et Marne, demeurant à Villardon; fille des Défunt's Jean Augustin Lefebvre, et de Françoise Marquette Marquet, ex servante de Antoine Bonhomme, est décédée dans Villardon, au Janvier, huit, à trois heures du matin; et après nous être avisés du décès, avons dressé le présent acte; que les Déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Sébastien Delignier
et Adolphe Delignier

N^o 7.

Acte de Naissance
de
Louis Alphonse
Leduc.

Lau mil huit cent Cinquante Neuf, le Dix Sept Avril, aux heures du Matin; par devant nous Adolphe Delignier, Maire, en officier public de l'état civil de la Commune de Villardon; en compagnie du Sieur Jules Charles Leduc, âgé de Vingt Neuf ans, Chariotier, demeurant à Villardon,



N^o 8.

Acte de Mariage
Julien Alexandre
Charon,
et
Julienne Julie
Métayer.

Lequel nous a déclaré qu'hier à la une heure du Soir, il lui est né en son domicile un enfant qu'il nous présente, et que nous reconnaissons être du sexe Masculin, et auquel il a donné le Prénom de Louis Alphonse, à quel sujet il a eu de son épouse Marriage avec Augustine Suzanne Métayer, âgée de vingt-huit ans, sans profession, demeurant aussi à Villardon, avec son Mari; lesdites présentation et déclaration nous ont été faites en présence des Sieurs Adolphe Delignier, et de Jean Nicolas Léonard, âgé de trente Sept ans, tous deux témoins majeurs demeurant à Villardon; et proches voisins qui déclaront; et à ce titre, Sébastien Delignier, signé avec nous le présent acte, après Lecture faite; Le Père de l'enfant déclarant, et le Sieur Jean Nicolas Léonard, second témoin ci-dessus nommé, nous ont déclaré ne savoir signer.

Alexandre Playette
et Marie de Lignier

Lau mil huit cent Cinquante Neuf, le Dix-neuf Avril, aux heures du Matin; par devant nous Adolphe De Lignier, Maire de la Commune de Villardon; en officier public de l'état civil; son Compagnon publiquement nommé La Marquise Commune, Julien Alexandre Charon, âgé de vingt-trois ans, neuf mois, charcutier, né et demeurant à Charnay, Cordon de Cluny, Bourg, Seine et Marne; fils unique et légitime, de l'adulte François Alexandre

Chardon et de Celine Sophie Geneviève Leclercq,
âgée de quarante trois ans, Manouvrière
Demeurant avec Charnementray; laquelle ici présente
en personne, nous a déclaré l'entrevue au présent
Mariage d'une part, Mme Julie Sébastienne Julie
Métayer, âgée de vingt deux ans, Anna mal,
Dominique, née et demeurant à Chiffardou,
fille majeure et légitime de Pierre Métayer,
âgée de vingt ans et un an, Manouvrière, ex
de Catherine Génierie Suzanne Crémieux, âgée
de seize ans et un an, sous le nom de Demeurant
ensemble avec Chiffardou; lesquels aussi ici
présents en personne, nous ont déclaré l'entrevue
au présent Mariage, d'autre part, de leur
excellente amie, sous le nom de Demeurant
ensemble avec Chiffardou; lesquels aussi ici
présents en personne, nous ont déclaré l'entrevue
au présent Mariage, d'autre part, de leur
excellente amie, sous le nom de Demeurant
ensemble avec Chiffardou; lesquels après avoir été paraphés, port
signé, testissons dans ce présent acte.
Lesquels nous avons reçus de l'acte à la lecture
du Mariage projet entre eux, et dans
la publication qui a été faite tant en la Paroisse du village
de Charnementray, qu'en celle de Chiffardou, les Dimanches
quatre en mars Avril prochain mois, à l'heure de
Midy, ainsi qu'il résulte d'un Certificat de
Non opposition établi par Monsieur le Maire
de la Commune de Charnementray, en date du
quatre Avril, devant l'huissier Légalisé, lequel
après avoir été aussi paraphé par nous, restera
demeuré au présent acte. Néanmoins opposition
avant le mariage sera alors ayant été signifiée, l'écrit
devra être remis à deux témoins; après avoir été lue
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, ainsi que
du Chapitre six, du Code Civil relatif au mariage,
avons demandé au futur époux, en la future épouse,



S'ils souhaitent de prendre pour mari ce jeune
femme; chacun d'eux ayant répondre l'opposément et
l'affirmation, avons déclaré au nom de la loi,
que le Sieur Julien Alexandre Chardon, et
La Demielle Julie Métayer, étaient
mis en Mariage. D'après la loi du 22 Juillet
mil sept cent cinquante, nous avons interpellé les deux
futurs époux, ainsi que les personnes présentes, autorisées
au présent mariage, à nous déclarer s'il avait
été fait entre eux un Contrat de mariage;
lesquels nous avons tous attesté qu'il n'en avoit pas
été fait. De quoi avons tenu acte sur le
Camping, en présence des Sieurs Louis Victor Ferdinand
Lemaire, âgé de trente deux ans, Manouvrier, beau
père de l'épouse; de Joseph Courtier, âgé de
soixante deux ans, Cultivateur, cousin issus de Germain
de Lépoux, tous deux demeurant à Charnementray;
de Joseph Julien Métayer, âgé de trente un ans, Manouvrier
Dominique, demeurant à Chiffardou, de Charles
Bépoplute Métayer, âgé de trente un ans, Manouvrier
demeurant à Charnementray, tous deux frères de
l'épouse, et tous quatre témoins majeurs;
lesquels nous avions que la mère de l'épouse, signé
avec nous le présent acte, après lecture faite, excepté
l'épouse, l'épouse, la mère de l'épouse, le père de
l'épouse, et les deux derniers témoins à cette mamme,
fille de l'épouse, qui nous avons déclaré ne savoir
signer. *C est Où Il S'entraîne*

J Courtier

M Bépoplute

N^o. 9.

Acte de Naissance
de
Maria
Pottier.

Le au vinti bin cent cinquante bin, Le
six Mai, ourse bours Du Matin, pas devant nous
Adolphe De Lignier, Maire en officier public
de l'Etat civil de la Commune de Crillardon,
son Compagnon Le Sieur Eugène Steenvil Pottier,
age de trente neuf ans, Charron, Demeurant à
Crillardon, lequel nous a déclaré que
Lyon bin à Cinq bours Du Matin, il lui est
né en son domicile, une Enfant qu'il
nous présente, en que nous reconnaissons être
du Sexe Féminin, et a laquelle il a donné
Le Prénom de Maria; laquelle enfant
il a eu de son legitimate Mariane, avec Catherine
Alexandrine, age de trente Cinq ans,
sans Profession, Demeurant à Crillardon,
avec son mari, Lesdites présentations en
Déclaration, nous ont été faites en présence
des Sieurs Jean Baptiste Dardelin, age de
quarante Deux ans, Marchand Bouchier, et
François Rose Père, age de trente Cinq ans
Maurice, tous deux tenans majeurs Demeurant
à Crillardon, et proches voisins du déclarant;
lesquels ont déclaré que le pere de l'enfant, Compagnon
en Déclarant, signé avec nous le present acte,
après lecture fait.



Cejournd'hui, a Sept heures Du Matin, il
est en nos bureaux Son Demuré une Enfant
qu'il nous présente, en que nous reconnaissons
être du Sexe Féminin, et a laquelle il a
donné le Prénom de Marie; laquelle
enfant il a eu de son legitimate Mariane, avec
Catherine Alexandre, age de trente Cinq ans, sans Profession, Demeurant à
Crillardon, avec son mari, lesdites présentations
en Déclaration, nous ont été faites en présence
des Sieurs Jean Baptiste Dardelin, age de
quarante Deux ans, Marchand Bouchier, et
François Rose Père, age de trente Cinq ans,
Maurice, tous deux tenans majeurs Demeurant
à Crillardon, et proches voisins du déclarant;
lesquels ont déclaré que le pere de l'enfant, Compagnon
en Déclarant, signé avec nous le present acte, après
lecture faite.

Je, Jean Baptiste Dardelin

N^o. 10.

Acte de Naissance
de
Marie
Pottier.

Le au vinti bin cent cinquante bin, Le
six Mai, bours de Mai, pas devant nous
Adolphe De Lignier, Maire en officier public
de l'Etat civil de la Commune de Crillardon,
en Compagnon Le Sieur Eugène Steenvil Pottier,
age de trente neuf ans, Charron, Demeurant à
Crillardon, lequel nous a déclaré que

N^o. 11.

Acte de Décès
de
Emile Abel
Bettencourt.

Le au vinti bin cent cinquante bin,
le treizi bin, des bours Du Matin, pas
devant nous Adolphe De Lignier, Maire en
officer public de l'Etat civil de la Commune de
Crillardon, son Compagnon Les Sieurs Alexandre
Bettencourt, age de Vingt neuf ans, Sieur De Long,
et Louise Debauvais, age de quarante Cinq ans,
Maurice, tous deux tenans majeurs Demeurant
à Crillardon, le premier tenanc pere, et le second
aîné matinal Du défunt ci-après nommé, lesquels
tous ont déclaré que le nomme Emile Abel
Bettencourt, age de bin Mois dans Profession,
né en Demeurant à Crillardon, fils de Alexandre

N^o 12.
Acte de Naissance
de
Julie
Chardon.

Bethenau, premier l'emois ci-dessus nomm^e), et de
Stéphane Delepine, Dépougnac, âge de vingt deux ans,
sans Profession, Demeurant ensemble avec Grilbadon,
en deçà du même lieu, en Bourg de ses pères en
mère, aujourd'hui, à une heure du Matin; et
après nous être aparu du Dieu, avons dressé le
present acte, que le père Duquel, premier l'emois,
a seul Signé avec nous, après lecture faite. Le
Sieur Stéphane Delepine, devant l'emois à nous déclaré
ne Savoir Signer.

Alexandre Bethenau

1^{re} signature

¶ An mil huit cent cinquante huit,
le vingt trois Juin, quatre heures du Soir;
par devant nous Adolphe De Lignières, Notaire
en officier public de l'état civil de la Commune
de Grilbadon, et Compagn^e à Mme Julie
Alexandre Chardon, âge de vingt quatre ans,
charretier, Demeurant à Grilbadon, Légal au s^e a
Déclaré que cejard hui à deux heures du Matin,
il lui est né en son domicile, une Fille
qu'il vient présenter, et que nous témoignons
que le père (feminin) et à laquelle il a donné
le Nom de Julie, à laquelle j'emme il a
eu de son legitimate Mariage, avec Philomène
Julie Mélanger, âge de vingt trois ans,
sans Profession, Demeurant à Grilbadon, avec
son mari. Lesdites présentation et Déclaration
sont faites en présence des Sieurs Pierre
Mélanger, âge de trente un ans, Monarvier,
seul matelot de l'enfant; et Joseph Julien
Mélanger, âge de trente un ans, Boulanger,
oncle matelot de l'enfant, tous deux personnes
majeurs Demeurant à Grilbadon, lesquels
nous ont déclaré de nouveau, ainsi que

N^o 13.



Acte de Naissance
de
Mari-Célestine
Bonhomme.

+ en proches voisins du
Déclarant.
Approuvé le vingt bon.

Bro Chard
Bourbonne
et signature

Le père de l'enfant Compagnard, ne
Savoir Signer avec nous le present acte, après
lecture faite. J. P. Delymer

¶ An mil huit cent cinquante huit,
le quatorze juillet, entre heures du Matin;
par devant nous Adolphe Delignières, Notaire
en officier public de l'état civil de la
Commune de Grilbadon; les Compagn^e de
Dieu Jean Pierre Bonhomme, âge de
vingt Sept ans, Monarvier, Demeurant à
Grilbadon; à quel nous a déclaré que hier
à une heure du Soir, il lui est né en son
domicile, une Fille qu'il nous présente,
que nous reconnaissions être du sexe
féminin, et à laquelle il a donné le
Nom de Marie Célestine;
laquelle enfant il a eu de son legitimate Mariage,
avec Pauline Bernarde Vincent, âge de
vingt ans en ceint, sans Profession, Demeurant
à Grilbadon, avec son mari; lesdites
présentation et Déclaration sont faites en
présence des Sieurs François Armand Norbertard,
âge de cinquante ans, serrurier et Philippe
Allég, âge de vingt Cinq ans, Monarvier, tous
deux personnes majeurs Demeurant à Grilbadon,
lesquels ont avoué que le père de l'enfant Compagnard
a déclaré, Signé avec nous le present acte
de Naissance après lecture faite, excepté le Sieur
Philippe Allég, devant l'emois ci-dessus
nomm^e, qui nous a déclaré ne Savoir Signer.

Bro Chard
Bourbonne
et signature

N^o. 14.

Acte de Décès
de
Pierre
Métayer.

Peu mil huit cent cinquante trois, le vingt Sept Juillet, Dix heures du soir; par devant nous Adolphe Delignier, Maire et officier public de l'Hôpital civil de la Commune de Chillardon; Son Compagnon les deux Amis Julien Métayer, âgé de trente un ans, Demestayer, et Jules Charles Le Due, âgé de vingt neuf ans, Marouvia, tous deux tenans majeurs demeurant à Chillardon; le premier, fils, et le second, gendre du décédé ci-après nommé; Lesquels nous ont déclaré que Pierre Métayer, âgé de soixante deux ans, Marouvia, n'est à Paris, Département des Deux Seine, demeurant à Chillardon, fils de l'heure Jean Louis Métayer, et de Jeanne Anne Baillet, épouse de Catherine Geneviève Suzanne Céraux, âgée de soixante trois ans; sans profession, demeurant à Chillardon avec son mari; un décès d'autre Chillardon, en son domicile, aujourd'hui, à peu heures après midi; et après nous être assuré du décès, avons dressé le présent acte, que les déclarants n'ont pu signer avec nous, après lecture faite, lesquels nous nous affirme au service designé.

Le 27 Juillet



pièce, en le second oncle maternel du défunt ci-après nommée; Lesquels nous ayant déclaré que Ferdinand Julien Fleurot, âgé de trente ans Dix mois, Cultivateur et Celibataire, né en Vendôme à Chillardon, fils de Jean Calixte Fleurot, premier tenancier de dessus nommée, et de Marie Aposalie Dubouchet, âgée de cinquante six ans, sans profession, demeurant à Chillardon avec son mari; en effet au même lieu, au domicile de ses parents et mere, aujourd'hui à Cinq heures du Matin; et après nous être assuré du décès, avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Pluribus

Bassac 21^e dynastie

Extrait des registres de l'Hôpital civil de la Ville de Meaux. Seine-et-Marne.

N^o. 15.

Acte de Décès
de
Ferdinand Julien
Fleurot.

Peu mil huit cent cinquante trois, le deux Aout, Dix heures du Matin; par devant nous Louis Gaffray, second adjoint au Maire de la Ville de Meaux, faisant les fonctions d'officier public de l'Hôpital civil, par délégation. Son Compagnon Philippe Emmanuel Désaint, âgé de soixante neuf ans, et Jean Nouzeau, âgé de quarante neuf ans, tous deux garçons de bureau, demeurant tous deux à Meaux. Lesquels nous avons déclaré que le veuve du M. Dernier, à Dix heures du Soir, Josephine Geneviève Luyelle, âgée de quarante deux ans, manœuvre,

N^o. 16.

Acte de Décès
de
Josephine Geneviève
Luyelle.

Peu mil huit cent cinquante trois, le premier Aout, à une heure du Matin; par devant nous Louis Gaffray, second adjoint au Maire de la Ville de Meaux, faisant les fonctions d'officier public de l'Hôpital civil, par délégation. Son Compagnon Philippe Emmanuel Désaint, âgé de soixante neuf ans, et Jean Nouzeau, âgé de quarante neuf ans, tous deux garçons de bureau, demeurant tous deux à Meaux. Lesquels nous avons déclaré que le veuve du M. Dernier, à Dix heures du Soir, Josephine Geneviève Luyelle, âgée de quarante deux ans, manœuvre,

me à Coulommiers, Domicilié à Grillyardou), femme de Julie Creux, fille de feu Cyr Dominique Plurette, et de Marie Anne Justine Malabat, sa veuve, en décès en cette ville, et nous avons donné assur de ce décès. En avis Lecture de ce que Messrs les Comparses ont signé avec nous, Louis Dauvillier, Delaix, Auguste, en Croffon, administratif, Conformément à l'article 80 du Code Napoléon.

Méaux le 29 Juin 1858

L'adjoint Delaix,

Signé Croffon

Pour transcription Conforme à l'expédition,
Grillyardou le Dix Juin Anno 1858.
de Paris

S. Baigneux

N° 17.

Acte De Décès
Des
Louise Augustine
Bennedict.

Le Dix Juin an Cent Cinquante Neuf, le trois Septembre, neuf heures du Matin; par Devant nous Adolph Delignières, Maire en officier public de l'Etat Civil de la Commune de Grillyardou; deux Comparses les Sieurs Jean Baptiste Baudouin, âgé de vingt-deux ans (Varennes), et Michel Adolph Léopold Fourcier, âgé de cinquante ans, Corriveau d'habite nous deux témoins, maquis Dommartin à Grillyardou; le premier priez mourir, et le second proche vision, de la défunte, ce après mention; Lesquels nous avons déclaré que Louise Augustine Bennedict, âgée de trois mois moins huit jours, sans Profession, née à Neuville, rue de la Nation, Numero 50, (Seine) Dommartin à Grillyardou; fille de l'Henri Bennedict, facteur de



N° 18.

Acte De Décès
De
Céline Françoise
Baubant.

piams, et de Bertheine Martine, son Professeur, Dommartin ensemble avec Neuville, née rue et Numero que ci dessus, et décédée au Grillyardou au domicile du Sieur Jean Baptiste Baudouin, chez qui elle étais en nourrice, hier à six heures du Soir; en avis nous étiez après le décès, avons dressé le présent acte que les déclarés ont signé avec nous, après Lecture faite.

Le sieur Baptiste Baudouin
S. Baigneux

Le Dix Juin an Cent Cinquante Neuf, le Six Septembre, trois heures du Soir; par Devant nous Adolph Delignières, Maire en officier public de l'Etat Civil de la Commune de Grillyardou; deux Comparses les Sieurs Nicolas Chabot, Aubin, âgé de quarante six ans, (Varennes), Dommartin à Paris, René Du Peter Chauvet, (Nemours) quarante, en Tulle Germain Celsin, âgé de quarante quatre ans, (Varennes) Macoin, Dommartin à Grillyardou, trois Jeunes témoins majeurs; de premiers fils, et le second néven de la défunte, et après assermentation, lesquels nous avons déclaré que Céline Françoise Baubant, âgée de soixante deux ans, Dommartin, née à Neuville, (Seine-et-Marne), Dommartin à Grillyardou; fille des défunts Jean Louis Baubant, et de Marie Michel Patrix, et sœur de Nicolas Alexis Aubin, en décès aussi à Grillyardou, au son domicile, aujourd'hui à cinq heures du Matin; et après

nous être assuré du Décès, avons dressé
le présent acte, que les Déclarants ont signé
avec nous, après lecture faite .

Aubin
Delignières
Cochonie

N° 19.

Acte de Décès
de
Jules André Alexandre
Paturaud.

Lau mil huit cent Cinquante-huit, le Cinq Novembre, Sept heures du Matin; par devant nous Adolphe Delignières, Maire, en officier public de l'état civil de la Commune de Châtillon, son Compagnon les Sieurs Alexandre Bettencourt, âgé de trente ans, Marouant, et Jules Ernest Seguin, âgé de vingt-huit ans, Bourganeuf, tous deux témoins majeurs demeurant à Châtillon; Le premier Témoin père mourut, et le second tacle matinal du défunt ci-après nommé, Lesquels nous avons déclaré que Jules André Alexandre Paturaud, âgé de Cinq Mois et Demi, dans l'ordre, né à Paris, Rue Chasse Nommer, le trent Sept (37^e) Commune à Châtillon; fille de Jeanne Paturaud, Naitre Mason, âgée de Vingt-trois ans, et de Julie Celeste Mounier, âgée de Vingt-trois ans, dans Profession, demeurant ensemble dans Paris même, et en Nomme que ci-dessus; est décédé à Châtillon au domicile de Alexandre Seguin Cruff, le grand' Mère, hier à Cinq Heures du Soir; et après nous être assuré du Décès, avons dressé le présent acte, que les Déclarants ont signé avec nous, après lecture faite .

E. Seguin A. Bettencourt
A. Paturaud

N° 20.

Acte de Décès
de
Châtelaine
Duflocq.

Lau mil huit cent Cinquante-neuf, le Dix, le Deux Novembre, trois heures du Soir; par devant nous Adolphe Delignières, Maire, en officier public de l'état civil de la Commune de Châtillon, son Compagnon les Sieurs Michel Adolphe Duflocq Fourcier, âgé de Cinquante-un ans, Coiffier d'habilité, et Jules Germain Cochonie, âgé de quarante quatre ans, Maître Maroquin, tous deux témoins majeurs demeurant à Châtillon; Et proches parent du défunt, ci-après nommés; Lesquels nous ont déclaré que Châtelaine Duflocq, âgée de quatre-vingt-deux ans, Propriétaire, Celibataire, née à Neufchâtel, Canton de Clamecy, Saône et Loire, en France, demeurant à Châtillon; fille des Défunts Adolphe Duflocq, en France Delacour; en décédé au sein de Châtillon, en son domicile, ayant mis à sept heures d'intervalles; et après nous être assuré du Décès, avons dressé le présent acte, que les Déclarants ont signé avec nous, après lecture faite .

J. Delignières c. Châtelaine
Cochonie

N° 21.

Acte de Mariage
de
Joseph Louis Grappe,
et
Geneviève Clara
Brachard.

Lau mil huit cent Cinquante-huit, le Vingt Cinq Novembre, vers heures du Matin; par devant nous Adolphe Delignières, Maire de la Commune de Châtillon, en officier public de l'état civil; son Compagnon publicqué en face de la Mairie Commune, Joseph Louis Grappe, âgé de Vingt-trois ans et Demi, Charretier, demeurant de face à Châtillon, depuis moins de six mois, en dehors à Sabligny, Canton de Lagny,

Sainte-Marie, villageement des défuntz
Pierre Henry Grappe, et de Marguerite Julie
Louise Bourdin, à laquelle assiste De Louis Benjamin
Gisèle Domaire, âgée de quatre-vingt deux ans,
Propriétaire, demeurant à Sablaines (son seul matinal),
ici présent en personne, nous a déclaré consentir au
présent Mariage d'autre part. De Ernestine
Clara Brachard, âgée de Dix-huit ans, quatre
mois, sans profession, née en Demeurant à
Oillardin, fille unique de François
Edmond Brachard, âgé de Cinquante-trois ans,
Serrurier, et de Zosi Virginie Dianne, âgée
de quarante-deux ans, Marchandeuse, demeurant
ensemble à Oillardin. Lesquels, au présent
en personne, nous a déclaré consentir au
présent Mariage d'autre part. Le tout en
ce dessus constaté, ainsi qu'il résulte des actes de
Naissance de l'époux et de l'épouse, ainsi que
des actes de Décès des père et mère de l'époux,
qui nous ont été produits, et que nous avons lus
lesquels après avoir été paraphés par nous,
par les parties produisantes, resteront annexés
au présent acte. Lesquels nous ont reçus
pour procéder à la célébration du mariage projeté
entre eux, et pour les publications des faits
faits tant en notre Paroisse qu'en celle de Sablaines.
Les Dernières quatuors et vingt-un Novembre
courant, à l'heure de midi, ainsi qu'il résulte
d'un Certificat de Non-Opposition (livré) par
Monsieur Ladjoud au Maire de la Commune de
Sablaines, en date du vingt quatre Novembre courant,
dimanche légalisé; lequel après avoir été ainsi paraphé

par nous, en part l'époux produisant testera
annexe au présent acte. Aucune opposition
au présent mariage ne nous ayant été signifiée, faisant
droit à leur réquisition; après avoir donné lecture
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, ainsi que du
Chapitre 1^{er}, du Code Civil relatif au mariage,
avons demandé au futur époux, et à la future épouse
s'ils voulaient se prendre pour marier pour femme;
chacun deux fois réponde. Faisant et affirmativement
avons déclaré ou nom de la loi que le Sieur Joseph
René Grappe, et la Demeurelle Ernestine Clara
Brachard, étaient unis en mariage. D'après la
Loi du 25 Juillet mil huit cent Cinquante, nous
avons interrogé les deux futurs époux, ainsi que les
personnes présentes, autorisant le présent mariage,
à nous déclarer s'il avait été fait entre eux, un
Contrat de mariage. Lesquels nous ont tous attesté
qu'il n'en avait pas été fait. De quoi avons
dressé acte sur le Champ, en présence des sieurs
Etienne Jean Antoine Grappe, âgé de vingt quatre
ans, Charretier, demeurant à Isle les Villages, fils de
l'époux; de Antoine Vincent Clément Sandoy,
âgé de trente ans, Manouvrier, demeurant à Chancenay,
fils du père de l'épouse; de Jean Baptiste Arnoble
Néfèse, âgé de cinquante quatre ans, Cultivateur demeurant
à Oillardin, grand oncle matinal de l'épouse; De
Pierre François Leferve, âgé de trente-sept ans, Cordonnier,
demeurant à Courcival, Cours de Châtillon, oncle matinal de
l'épouse; et tous quatre témoins majeurs; Lesquels ont ainsi
que les parties contractantes, signé avec nous le présent acte
après lecture faire, troppe sommaire.

Le Brachard X E. Mme Etasse
Archivage Grappe St. L. C. Sonney
L'épouse G. Vincent Dangivier

N^o. 22.

Acte de Mariage
de
Louis Isidore
Marin,
et
Virginie Schastique
Lecocq.

Le mil huit ans Cinquante trois, le
vingt neuf Novembre, nœf heure du Matin; Par
Devant Nous Adolphe Delignier, Maire de la
Commune de Grilbardon, officier public de l'état civil;
Sous Couvert, publiquement dans la Mairie Commune,
Louis Isidore Marin, âgé de vingt deux ans,
Mauronniere, né en Demeurant à Grilbardon; fils
unique de Louis Marin, âgé de Cinquante ans,
Mauronniere, et de Philippine Virginie Grenard, âgée de
quarante sept ans, Gouvernante, Demeurant ensemble
avec Grilbardon; lesquels ici presents en personne
nous ont déclaré consentir au présent Mariage. D'une
part, En Virginie Schastique Lecocq, âgée de
vingt trois ans Moins, journalière, née en
Demeurant à Grilbardon; fille unique de Guérin
Dominique Nicolas Lecocq, âgée de Cinquante
Cinq ans, Mauronniere, Demeurant à Grilbardon,
ici present en personne, et nous ayant déclaré consentir
aussi au présent Mariage, et de déclarer à nous
Schastique Lecocq, d'autre part. Le tout en ce
deems constate ainsi qu'il résulte des actes
de Naissances de L'époux et de l'épouse, ainsi que l'acte
de décès de la mère de l'époux, qui nous ont été prodigés,
et que nous avons sous les yeux; Lesquels après avoir été
paraphés par nous, et par les parties produisantes, resteront
annexes au présent acte. Lesquels nous ont requis de
procéder à la Célébration du Mariage projeté entre
eux, et lors les publications ont été faites en Notre
Mairie, les Dimanches quatorze et vingt un Novembre.
Conseil, à l'heure de midi. Aucune opposition au
Mariage ne nous ayant été signifiée, faisons témoigner
à leur requistion; après avoir donné lecture de toutes
les pièces ci dessus mentionnées, ainsi que de Chaptitier

ix, Du Code Civil relatif au Mariage; 12^e
avons demandé au futur époux en la ~~la~~
la future épouse s'ils souhaitent de prendre pour
mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu
Séparément en l'affirmatif, avons déclaré au
nom de la loi, que le Sieur Louis Isidore Marin,
et la demoiselle Virginie Schastique Lecocq, étaient
mis en Mariage. D'après La loi du Dix Juillet
mil huit cent Cinquante, nous avons interpellé
les deux futures époux, ainsi que les personnes
présentes autorisant le présent Mariage; à nous
déclarer, si l'avoir été fait entres eux, un Contrat
de Mariage; lesquels nous avons attesté qu'il
n'en avait pas été fait. De quoi avons déclaré
au Sieur le Champ, son preneur de sieur Julian
Denis Gaverneur, âgé de quarante cinq ans,
Mauronniere, de Etienne Jean Vermille, âgé de
Cinquante neuf ans, Cultivateur, tous deux amis
de L'époux; de Philippe Lecocq, âgé de Vingt
Cinq ans, Mauronniere, frère de L'épouse, tous
trois Demeurant à Grilbardon; de François
Béthot, âgé de Cinquante ans, Carrier, Demeurant
à Quincy-Sey, oncle matinal de L'épouse, et tous
quatre témoins majeurs; Lesquels étant ainsi que
les parties contractantes, signé avec nous le
présent acte, après lecture faite, excepté l'épouse,
la mère de L'époux, et les deux Philippe Lecocq,
et François Béthot, témoin ci dessus nommés, qui
nous ont déclaré ne Savoir signer.

Li Marin Le Coq Marin

Grilbardon

Chaptitier Mme Delignier

N^o. 23.

Acte De
Naissance
De
Marie Louise
Aubry.

Le An mil huit cent Cinquante huit, le neuf Décembre, six heures du soir ; par devant nous Adolphe Delignier, Maire en officier public de l'Etat civil de la Commune de Grilbardon ; et Compagnon le Sieur Jean Baptiste Antoine Aubry, âgé de quarante deux ans, Marouvier, demeurant à Grilbardon ; lequel nous a déclaré que cejor hui, à deux heures du soir, il lui est venu en son domicile une Enfant qu'il nous présente, et que nous reconnaissons être de

l'acte en date du septembre duquel aujourdhui, et à laquelle il a donné le nom huit cent quatre-vingt-dix-sept L'enfant de Marie Louise, à laquelle nous avons fait nos vœux mari ; Lesdites présentation, et déclaration, nous ont faites en présence des Sieurs Jean Pierre Des Sept,

Et Aubry, Marouvier, âgé de vingt trois ans, Marouvier, Père du déclarant, et Michel Dartan, âgé de quarante six ans, aussi Marouvier, frere voisin du déclarant, tous deux témoins majeurs demeurant à Grilbardon ; lesquels ont ainsi que le père de l'enfant Compagnon de déclarant, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Et Aubry, Marouvier Dartan
N^o. 24.

Le An mil huit cent Cinquante huit, le deux Décembre, heure de midi ; par devant nous Adolphe Delignier, Maire en officier public de l'Etat civil de la Commune de Grilbardon, est Compagnon le sieur Jean Baptiste Daverdi,

Acte De
Naissance
De
Louis Edmond
Bouchet.

Le Etat civil de la Commune de Grilbardon, est Compagnon le Sieur Louis Pierre Bouchet, âgé de Vingt six ans, Marouvier, demeurant à Grilbardon ; lequel nous a déclaré que cejor hui à une heure du matin, il lui est venu en son domicile un Enfant qu'il nous présente, en que nous reconnaissons être de sexe Masculin, et auquel il a donné le Prénom de Louis Edmond ; lequel enfant il a eu de son légitime Mariage, avec Augustine Elisabeth Guenx, âge de vingt sept ans, sans Profession, demeurant à Grilbardon, avec son Mari ; lesdites présentation, et déclaration, nous ont faites en présence des Sieurs Nicolas Cartier, âgé de trente trois ans, Berger, et Alfred Dieule Nain, âgé de vingt six ans, Charrrier, tous deux témoins majeurs demeurant à Grilbardon, et proches voisins du déclarant ; lesquels ont ainsi que le père de l'enfant Compagnon de déclarant, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

L^e P Bouchet Cartier
J^e A. Nain

N^o. 25.

Le An mil huit cent Cinquante huit, le deux Décembre, seis heures du Matin ; par devant nous Adolphe Delignier, Maire en officier public de l'Etat civil de la Commune de Grilbardon, est Compagnon le sieur Jean Baptiste Daverdi,

Acte de Naissance
De
Eugénie Berthe
Daveldin.

âgée de Quarante Deux ans en Demi, Marchand
brocanteur, demeurant à Châtillon, lequel nom
a déclaré qu'il habite à neuf heures Du Matin,
il lui en revient en son domicile, une Enfant,
qu'il nous présente, en quel nous reconnaissous
être du sexe feminin, et à laquelle il
a donné le Nom de Eugénie
Berthe, laquelle enfant il a eu le 1^{er} Janvier
(Naissance) Mariage, avec Victoire Petrouille
Lisquet, âgée de quarante un ans et demi,
Profession de son mari, demeurant à Châtillon
avec son mari; lesdites présentations et déclarations
sont omises faites en présence des Sœurs
Eugénie Etienne Pottier, âgée de trente-neuf
ans Charron, en Céleste Gruet Séguin,
âgée de vingt-huit ans, Boulanger, tous deux
témoin majeur Demeurant à Châtillon,
en proches voisins Du Déclarant; lesquels
sont ainsi que le père de l'enfant Comparses
du déclarant, signé avec nous le présent acte,
après lecture faite.

Séguin Pottier

Le Quinze Janvier Cinquante Deux, le
Vingt Cinq Décembre, trois heures du Soir; par
devant nous Adolphe Delignières, Maire et
officier public de l'état civil de la Commune
de Châtillon; Son complice les Sœurs Jean
Alexandre Chobert, âgée de trente un ans,
Marchandeuse, en Jean Thomas Perrinelle,
âgée de Cinquante trois ans, Blancliffoz, tout
deux témoins majeurs Demeurant à Châtillon;

14^e

Le premier, Neron, et le second frache
Adolphe Chobert, lequel nom
nous ont déclaré que le nomme Antoine
Alexandre Chobert, âgé de Cinquante Deux
ans en Demi, Garde Poste, célibataire,
niet à Lesboe, Canton de Lagny, Seine et Marne,
demeurant à Châtillon, fils de Désiré
Jean-Baptiste Chobert, et de Marie Louise
Ging, en Décembre dans Châtillon, en son
domicile, auquel nom à Dix heures Du Matin;
en avis nous être informé Du Dieu, avons
signé le présent acte, que les déclarants sont
signé avec nous, après Lecture faite.

C. Vermelle & Chobert, fils.
M. Delignières

Clas en arrière Le Present Acte, par nous
Maire de la Commune de Châtillon, soussigné,
Cémond'ini trente-un Décembre, mil-huit
Cent Cinquante Deux.

J. Delignières

N° 26.

Acte De Décès
De
Antoine Alexandre
Chobert.

15:

Oâble Alphabetique des Actes

Contenu au Régistre d'Enregistrement.

Naisances.

N ^o d'ordre	N ^o de Regis	Nom et Prénom	Date des Actes
1.	23.	Aubry Marie Louise	9 Décembre
2.	13.	Bonbonne Marie Célestine	14 Juillet
3.	24.	Bouchet Louis Edouard	11 Décembre
4.	12.	Chardon Julie	23 Juin
5.	25.	Daverin Eugénie Berthe	16 Décembre
6.	4.	Dubois Louis Victor	15 Février
7.	5.	Fave Aimée Louise Alexandrine	21 Février
8.	2.	Boudant Clémentine Josephine	2 Février
9.	7.	Leduc Louis Alphonse	17 Avril
10.	9.	Pottier Maria	6 Mai
11.	10.	Pottier Marie	6 Mai

Mariages.

1.	8.	Chardon (Julie) Alexandre, et Métayer (Julienne) Julie.	19 Avril.
2.	22.	Marin Louis (Fidèle), et Lecocq Virginie (Eustache).	29 Novembre.
3.	21.	Crappa Joseph (Denis), et Brachard (Prudente) Clara.	25 Novembre.

Décès.

N ^o de Regis	Nom et Prénom	Date des Actes	
1.	18.	Daubant Céline (françoise)	6 Septembre.
2.	11.	Bellénenne (Emile) Abel	13 Juin.
3.	26.	Chobern Antoine (Alexandre)	25 Décembre.
4.	20.	Dufloeg (Charlemagne)	12 Novembre.
5.	15.	Fleurot Ferdinand (Julien)	16 Avril.
6.	17.	Beumerdin (Louise) Augustine	3 Septembre.
7.	6.	Lebœuf (françoise) Marguerite	24 Mars.
8.	3.	Malingre (André)	6 février.
9.	1.	Marin (Marie) Madeline Adélaïde.	13 Janvier.
10.	14.	Métayer Pierre	27 Juillet.
11.	19.	Pataud (Jules André) Alexandre	5 Novembre.
12.	16.	Pluyette (Josephine) Geneviève	1 ^{er} Juin.

Récapitulation.

Naisances	11.
Mariages	3.
Décès	12.
Total	26 Actes.

Certifie être la Véritable par Nous Maires de la Commune de
Griffaud, sa signature, Cejourd'hui neuf Janvier, mil huit cent
Cinquante neuf.

J. Desymur